



QU'EST-CE QUE CELA APPORTE ?

Pour les résident.e.s du Maroc, cette initiative permet de mobiliser une expertise spécifique. Elle contribue au développement local de leur territoire, enrichit leur parcours professionnel et crée des opportunités de mise en lien avec des acteurs du domaine.

Pour les Marocain.e.s du Monde, participer à un transfert de compétences renforce le lien avec leur pays d'origine et les acteurs territoriaux. C'est une opportunité de partager savoir, savoir-faire et de s'enrichir en échangeant avec d'autres personnes intéressées par leur champ de compétences.

Pour les institutions marocaines, ce dispositif répond aux besoins locaux, crée du lien avec les MdM originaires de leur territoire et permet de mettre en œuvre des politiques en lien avec la migration et le développement.

QUI EST IMPLIQUÉ ?

- **Les résident.e.s du Maroc** précisent, en amont, leurs besoins ou demandes spécifiques. Ils participent à l'action choisie et facilitent la logistique.
- **Les Marocain.e.s du Monde (MdM)** partagent leurs compétences et leur expertise. Ils préparent ce transfert de compétences en amont de leur venue, puis se rendent disponibles pour venir au Maroc et participer à l'action.
- **Les institutions marocaines** (autorités locales, élu.e.s, conseils locaux et provinciaux) facilitent l'organisation et co-financent l'action.
- **L'acteur facilitateur** (rôle facultatif) peut mettre en lien les acteurs concernés et coordonner l'action: prise de contact avec les personnes intéressées, information sur les contextes respectifs.

De 2020 à 2025, le projet «Territorialisation des Politiques Migratoires » (TPM) a été mis en œuvre par Migrations & Développement (M&D), ONG franco-marocaine. Il appuie les acteurs locaux dans la territorialisation des stratégies nationales sur la migration, notamment au niveau de la région marocaine du Souss Massa. Dans ce cadre, un transfert de compétences a été expérimenté pour renforcer les capacités locales.

“

Il ne s'agit pas simplement de donner des formations, mais aussi de créer des liens durables et des réseaux qui permettent une collaboration à long terme.

Mounia Aram, experte en marketing digital et entrepreneure à l'international



الهجرة والتنمية
المغرب
MIGRATIONS &
DÉVELOPPEMENT



PROGRAMME
REGIONAL
DES INITIATIVES
DE LA MIGRATION

TRANSFERT DE COMPÉTENCES ENTRE MAROCAIN.E.S DU MONDE ET RÉSIDENT.E.S DU MAROC

Contribuer au développement local en mobilisant les compétences des Marocain.e.s du Monde

En 2020 et 2024, les discours royaux ont appelé à l'implication des compétences marocaines de l'étranger dans le développement du pays, à travers le transfert de compétences et à la refonte des politiques dédiées aux Marocain.e.s du Monde.



Le transfert de compétences est une approche holistique et participative en faveur du développement territorial. La mobilisation des compétences des Marocain.e.s du Monde favorise et renforce leur implication dans le développement local au Maroc. La présente fiche vise à guider et inspirer d'autres personnes souhaitant s'impliquer dans cette démarche.

Le transfert de compétences a été expérimenté sur 24 mois, en mobilisant les individus et les réseaux des compétences de la diaspora marocaine aux Etats-Unis : American Moroccan Competencies Network (AMCN) et en Allemagne : Deutsch-Marokkanisches Kompetenznetzwer (DMK).

Avec le soutien de :



En partenariat avec :



1- Identifier les besoins et les parties prenantes du territoire

» Lister les parties prenantes associées à chaque besoin, les responsabilités et les potentielles lacunes constatées.

- *Veiller à ce que les besoins suggérés touchent aux pratiques quotidiennes et qu'ils demeurent d'actualité tout au long de la démarche.*
- *Connaître les acteurs avec lesquels travailler pour atteindre les objectifs, en cherchant à découvrir et à comprendre les actions qu'ils mènent.*



2- Sensibiliser sur le transfert de compétences -les acteurs concernés par le besoin et les autorités.

» Faire connaître le dispositif et sa valeur ajoutée pour le développement local.

3- Se mettre en lien - Marocain.e.s du Monde (MdM) & acteurs locaux intéressés par la démarche.

Pour les acteurs locaux: prendre contact avec des MdM sur le site du ministère des affaires étrangères.

- *Mobiliser un réseau ou une association de diaspora multiplie les compétences disponibles et favorise la disponibilité des compétences recherchées.*

Pour un MdM souhaitant participer: Prendre contact avec un facilitateur ou une institution marocaine.

- *Clarifier dès le départ les besoins auxquels les MdM pourraient répondre et leur disponibilité.*



« Les actions individuelles sont un peu difficiles à réaliser. Rejoindre [ou mobiliser] un réseau permet de profiter des compétences des autres membres et d'avoir un impact plus grand. »

Président du réseau AMCN



« Quand on parle d'un partenariat, on évoque le partage du savoir, du savoir-faire et l'apprentissage mutuel. Le financement n'est qu'un outil pour faire marcher la caravane du partenariat. »

Chargé de la coopération internationale au sein du conseil provincial de Tiznit.

4- Proposer un programme - avec les parties prenantes.

» Préciser ensemble l'objectif, les résultats attendus, les destinataires, l'implication des différentes parties prenantes et la faisabilité (où, quand, comment?).

- *Limitier le nombre de sujets pour avoir le temps d'approfondir, entre théorie et pratique.*
- *Envisager des formateurs tournants, en ne les mobilisant que par demi-journée.*

5- Vérifier la faisabilité logistique et financière de la proposition - avec les parties prenantes.

» Définir le nombre de participant.e.s, le matériel nécessaire (état, disponibilité), les frais et qui les prend en charge (hébergements, déplacements, équipements, frais de séjour, restauration).

- *Une convention peut être établie entre les différentes parties prenantes.*
- *Identifier toutes les opportunités et ressources disponibles localement pour la réalisation des actions.*

6- Valider le programme de l'action - avec les MdM, les partenaires et les acteurs locaux.

» Vérifier la disponibilité de chaque partie prenante (horaires de travail, temps de déplacement) et la pertinence du contenu (contexte, facilité d'appropriation des compétences si souhaité).

7- Institutionnaliser les liens - avec les MdM, les institutions et les autorités locales

» Mettre en confiance les différents acteurs, créer un système de coordination efficace et rassembler la documentation nécessaire (CV des MdM, convention cadre, etc.).

- *Suivre rigoureusement les démarches administratives, pour éviter les retards et les incompréhensions.*



8- Réalisation du transfert de compétences

» Anticiper les réservations des logements et des moyens de déplacement.

- *Convier le maximum de participant.e.s possible.*

9- Faciliter l'appropriation et l'utilisation des compétences transmises à la suite de l'action.

» Transmettre les supports utilisés (numériques et papiers).

- *Des binômes entre professionnels (un.e résidant à l'étranger et un.e autre au Maroc) permettraient d'offrir une formation continue et un suivi de proximité après l'action (visites, échanges).*

10- Evaluer l'action menée - en donnant la parole à toutes les parties prenantes.

» Recueillir des suggestions pour renouveler et améliorer la démarche.



« Cette formation mérite d'être proposée non seulement au personnel infirmier, mais aussi aux étudiants et au reste de la population, quel que soit leur profil. »

Participant.e. au transfert de compétences